

L'image d'une fonction publique pléthorique ne colle pas à la réalité

LE RÉSUMÉ

Il n'y a pas plus de fonctionnaires en Belgique que dans la plupart des pays de l'OCDE.

Par contre, les rémunérations publiques sont en général plus élevées que dans le privé en raison d'effets de structure: ancienneté, durée du travail, qualifications.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Nos administrations publiques sont-elles pléthoriques? Les fonctionnaires coûtent-ils trop cher? Pour confirmer ou infirmer ces clichés, nous avons fait parler quelques chiffres de l'OCDE.

► **Des effectifs dans la moyenne.** En 2015, d'après l'OCDE, la Belgique comptait 75,7 fonctionnaires pour 1.000 habitants, tous niveaux de pouvoir confondus (Fédéral, Communautés et Régions, communes). C'est moins que les pays scandinaves, la France (88,5) ou le Royaume-Uni (79,4). Par contre, c'est plus que les Etats-Unis (68), les Pays-Bas (63), l'Allemagne (58) ou les pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie, Portugal, Grèce).

Rapporté à l'emploi total, l'emploi public représente 18,4% en Belgique. Nous ne sommes pas loin de

la moyenne OCDE (18,1%). Tout en haut de l'échelle, on retrouve le Danemark et la Norvège (30%). En bas de l'échelle, l'Allemagne (11%) constitue un cas particulier, car le personnel des soins de santé n'y est pas assimilé au secteur public.

La Belgique fait partie des rares pays (avec la France) où l'emploi public est resté stable depuis 2005, alors qu'il s'est contracté dans de nombreux pays.

► **Des rémunérations correctes.** Si on se fie aux dépenses de rémunération par emploi public, la Belgique grimpe au classement (voir infographie). Autrement dit, nos fonctionnaires coûtent relativement cher. Un emploi public coûte en moyenne environ 75.000 dollars par an. Ce chiffre a été converti en «parité de pouvoir d'achat» (PPA) par l'OCDE afin de

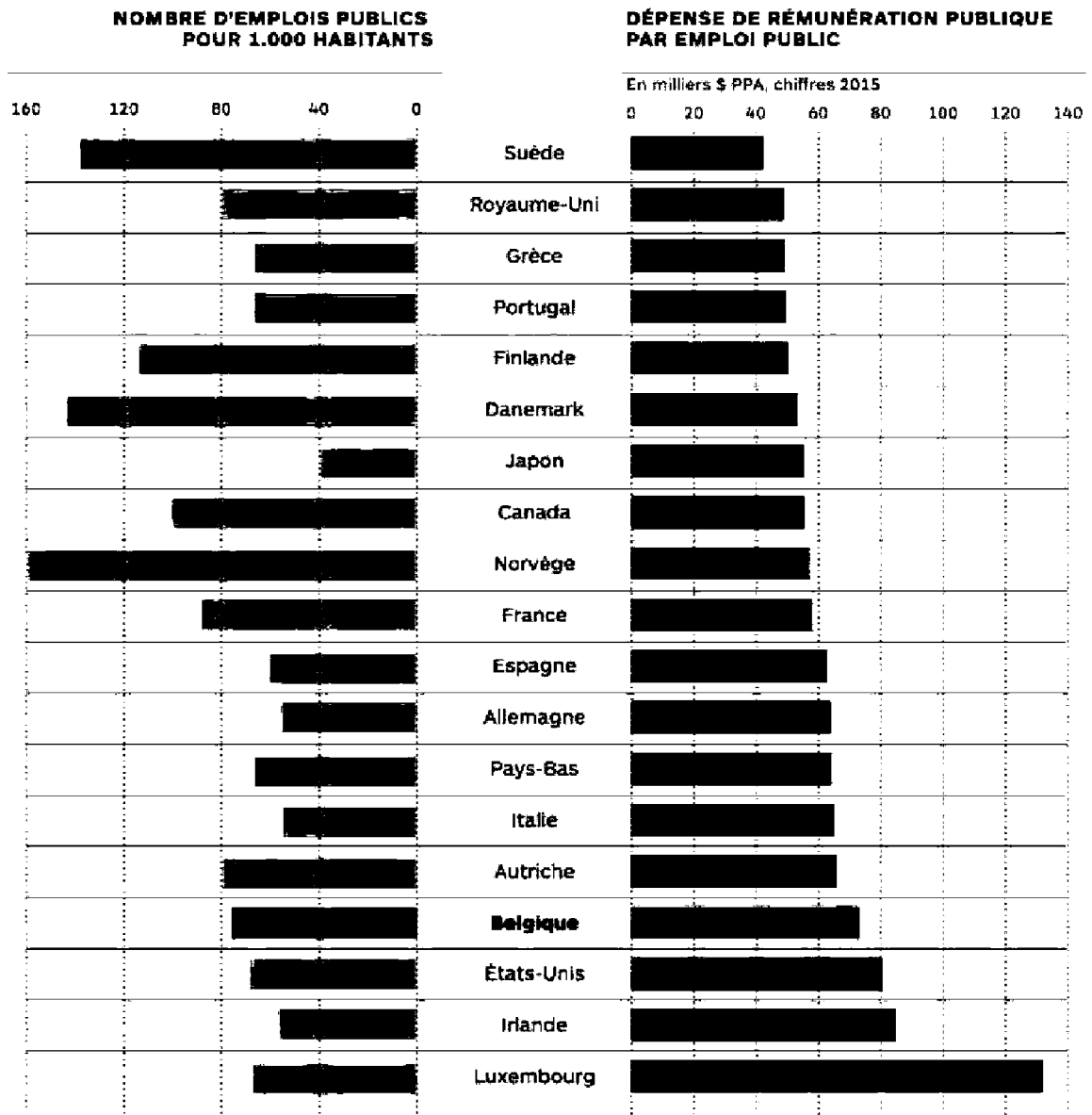
valables.

«En raison de forts effets de structure (qualification, ancienneté, durée du travail), les rémunérations par tête sont en moyenne plus élevées dans le secteur public que dans le privé», observe l'OCDE. Ce qui explique que le pourcentage de rémunérations publiques dans les rémunérations totales soit supérieur au pourcentage des emplois publics dans l'emploi total pour la plupart des pays. Y compris la Belgique où les rémunérations publiques représentent environ 25% des rémunérations totales, tandis que les emplois publics ne représentent que 18,4% de l'emploi total.

À cet égard, le décrochage est le plus important en Grèce où les agents publics ont des salaires très supérieurs au reste de la population. Le constat vaut pour bon nombre de pays d'Europe du Sud. Dans les pays scandinaves en revanche, les effectifs

dans la fonction publique sont pléthoriques mais relativement moins bien payés, comme le montre l'infographie.

► **Pas d'incitants à la performance.** Les chiffres de l'OCDE pointent enfin une spécificité belge: c'est l'absence de tout lien entre la rémunération et les performances réalisées par les agents publics. Certes, la pratique des évaluations est largement répandue au sein de la fonction publique en Belgique et elle conditionne en partie la progression dans la carrière. Mais ces évaluations ne donnent pas lieu à des augmentations salariales, celles-ci étant conditionnées par les principes barémiques. Dans la plupart des pays de l'OCDE en revanche, des indicateurs de performance interviennent dans une certaine mesure dans l'évolution des salaires.



Sources : OCDE, calculs France Stratégie